

Département régional de  
médecine générale de Montréal



# Activités médicales particulières disponibles par RLS

AMP disponibles à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024  
Le nombre d'AMP peut changer sans préavis

## Table des matières

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord.....	2
RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent.....	3
RLS Petite-Patrie – Villeray .....	4
RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc.....	5
RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles .....	6
RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga .....	7
RLS Saint-Léonard - Saint-Michel .....	8
RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est .....	9
RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension.....	10
RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest .....	11
RLS Dorval - Lachine – Lasalle.....	12
RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis.....	13

## RLS Ahuntsic - Montréal-Nord

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, *	Oui	Maison Alternative/HRDP	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Hôpital Marie-Clarac	1 X 6 h 1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Montréal-Nord	2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Marie-Clarac	1 X 12h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC Ahuntsic CLSC Mtl-Nord GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1H et H1G	2 X 12h
GMF-R ( <i>non-offert pour l'instant à Mtl</i> )			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Fleury	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Oui	Établissement de détention de Montréal	1 X 6 h
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Stéphanie Gougoux**

[stephanie.gougoux.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stephanie.gougoux.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Pavillon Albert-Prévoist	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Cartierville	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Laurent	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal (soins palliatifs)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Rita Tan**

[rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Petite-Patrie – Villeray

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Petite-Patrie CHSLD Paul-Gouin	1 X 6 h 1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Villeray CLSC Petite-Patrie	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC GMF GMF-R Cliniques	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Jean-Talon	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dr Ba Long Nguyen**

[ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Jean-de-la-Lande	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Villa Medica Centre de réadap. en dépendance de Mtl	1 X 6 h 1 X 6 h
SAD (incluant soins palliatifs) *	Oui	CLSC St-Louis-du-Parc DI/TSA (site Manoir de l'âge d'or) CLSC Plateau-Mont-Royal	2 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	CHUM (toxicomanie)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital Notre-Dame	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Geneviève Dequoy**

[genevieve.dequoy.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.dequoy.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	En fonction des besoins (AMP mixtes seulement)	Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- Santé autochtone	Oui		1 X 6 h
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dr Jean-Pierre Villeneuve**

[jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Sites selon les besoins	Illimité selon les besoins
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation	Non		
SAD *	Oui	Territoires de Rosemont et d'Hochelaga	Illimité selon les besoins
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Santa Cabrini	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R ( <i>non-offert pour l'instant à Mtl</i> )			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Santa Cabrini IUSMM	3 X 6 h 3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Oui	Territoire RLS Hochelaga seulement	1 X 6 h
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

<sup>†</sup> *Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale*

\* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.*

\*\* *AMP 12 heures*

\*\*\* *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

**Chef de table locale : Dre Nathalie Zan**

[nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca)



## RLS Saint-Léonard - Saint-Michel

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Sites selon les besoins	Selon les besoins
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Léonard	2 X 6 h 1 X 12 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC St-Léonard et St-Michel GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC St-Michel	1 X 12 h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Lindsay Paul**

[lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Sites variables selon les besoins <i>Pas de besoins actifs en date du 1er juin</i>	à confirmer <sup>†</sup>
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Mercier-Est - Anjou CLSC Rivière-des-Prairies CLSC Est-de-Montréal	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	Inclus dans SAD général	
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1A, H1B, H1C, H1E, H1L	2 X 12 h
GAMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

<sup>†</sup> *Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale*

\* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.*

\*\* *AMP 12 heures*

\*\*\* *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

**Chef de table locale : Dr Maxime Tétreault**

[maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général juif	1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Vigi Mont-Royal Jewish Eldercare Center	4 X 6 h 2 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	IRGLM**	1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Plaza	3 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital général juif	3 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général juif	2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital général juif	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Oui	CLSC Côte-des-Neiges	2 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Amélie Desjardins-Tessier** [amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence	Oui	CUSM Glen	1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Vigi Reine-Elizabeth	6 X 6 h
		Henri-Bradet	1 X 6 h
		Julius-Richardson	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Oui	Hôpital Mont-Sinaï	1 X 6 h
Réadaptation *	Oui	Hôpital Mont-Sinaï Julius-Richardson	1 X 6 h
SAD *	Oui	CLSC Benny-Farm CLSC René-Cassin	† À confirmer
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC René-Cassin	Illimité
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

† *Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale*

\* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.*

\*\* *AMP 12 heures*

\*\*\* *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

**Chef de table locale : Dr Michael Kalin**

[michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Dorval - Lachine – Lasalle

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital Lachine	2 X 6 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	sites selon les besoins	à confirmer <sup>†</sup>
Soins post aigus (SPA)*	Oui	Ex. Hôpital Lachine CHSLD Les Berges	1 X 6 h
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	SAD - CLSC Dorval-Lachine SAD - CLSC LaSalle	Illimité
Soins palliatifs *	Oui	CLSC Dorval-Lachine CLSC LaSalle	1 X 6 h 1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF communauté Cliniques communautaires	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Lachine	2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

<sup>†</sup> Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Hélène Daniel**

[helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca)

## RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	2 X 6 h 3 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui		Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
- en établissement *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	Illimité
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

**Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis**

**Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés**

**Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients**

\* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

\*\* AMP 12 heures

\*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

**Chef de table locale : Dre Marie-France Giron**

[mfgiron@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mfgiron@ssss.gouv.qc.ca)